

Suivant l'Ordre du jour, le bill (24), intitulé: "Loi modifiant la Loi des Indiens" est lu pour la deuxième fois et
Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Haig propose que le bill (E-3), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage" soit maintenant lu pour la deuxième fois.

Une question d'ordre est soulevée par l'honorable sénateur Dandurand, à savoir: que ce bill étant un bill financier, le Sénat ne peut procéder plus loin.

Après débat,

Son Honneur le Président informe le Sénat que, en vue de l'importance de la question soulevée, il désire plus ampls loisir pour l'étudier.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du deuxième rapport du comité de la Régie interne et des comptes imprévus.
Ledit rapport est adopté.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

1. Considérant que la force de la nation repose particulièrement sur la santé du peuple canadien;
2. Considérant que l'objet de tout effort soit individuel, soit social, "est la vie elle-même, sa préservation et son augmentation";
3. Considérant qu'en cette époque de guerre, d'angoisse et d'excès, il est de plus en plus urgent de prévenir les maladies en protégeant et en fortifiant la santé;

Qu'il soit en conséquence résolu que cette Chambre recommande respectueusement au ministère de la Santé du Canada,

(a) de prendre les moyens de sévir davantage contre les éléments nuisibles à la santé, notamment contre les abus croissants de l'annonce radiodiffusée de remèdes à tous maux ou de certains articles de commerce concernant le boire et le manger;

(b) de faire enseigner sérieusement, par voix de la presse et de la radio, ainsi qu'à l'école, le danger de l'usage inconsidéré des aliments et des breuvages incompatibles;

(c) de faire connaître les propriétés des aliments et des breuvages recommandables.

Il est ordonné que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne.